

Cette check-list est valable pour les voyageurs transitant par Papeete sans quitter la zone sous-douane.

Les voyageurs faisant un court séjour en Polynésie française (stopover) au cours de leur voyage depuis les Etats-Unis vers la Nouvelle-Zélande doivent se conformer aux règles énoncées dans les check-lists de voyage de Los Angeles vers Papeete et de Papeete vers Auckland.

Passagers	Documents à présenter à l'enregistrement
Toutes personnes, quel que soit leur statut vaccinal	<ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Passeport électronique ou biométrique valide.<ul style="list-style-type: none">• Ci-après la règle des 3 mois de validité du passeport après un transit en Polynésie française pour un ressortissant d'un <u>pays de l'Union européenne</u> ou un ressortissant d'un <u>pays qui ne fait pas partie de l'Union européenne</u>.<input checked="" type="checkbox"/> Billet de vol retour pour les visiteurs.<input checked="" type="checkbox"/> Visa ou <u>NZeTA</u> pour tous les passagers (y compris les passagers en transit à Auckland) faisant partie d'un <u>pays dispensé de visa</u>. Cependant, des <u>exceptions</u> s'appliquent aux ressortissants néo-zélandais et australiens répondant aux exigences de la Nouvelle Zélande.<input checked="" type="checkbox"/> Taxe <u>IVL</u> pour les visiteurs touristiques.

Pour faciliter les contrôles dans les divers pays prévus à votre itinéraire, le nom de famille indiqué sur votre passeport, vos billets, vos justificatifs sanitaires et autres documents de voyage doit être identique.

